

Durée :

2 jours (14 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Tout personnel départemental amené à conduire des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage.
Ils seront médicalement à la conduite des grues auxiliaires de chargement.

Notre intervenant :

Formateur expert en manutention et levage. + un testeur certifié CACES.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**500 € HT
(600 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Respecter ses limites de compétences.
- Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation, les vérifications, l'entretien d'usage courant et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées.
- Mettre en oeuvre la grue auxiliaire de chargement de véhicule pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés.
- D'appliquer les consignes de sécurité en vigueur dans son entreprise et sur la voie publique.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Alternance d'apports théoriques et de pratique (conduite de grues auxiliaires).

Supports audio visuels adaptés (transparents, films).

Support de cours remis à chaque participant.

Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R.390 réalisé par un testeur certifié.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **La prévention des risques, les accidents du travail.**

■ **Réglementation, normalisation et textes de la sécurité sociale**

- Arrêté du 2 décembre 1998.
- Recommandation de la CNAM R.390.
- L'autorisation de conduite.
- Les responsabilités du conducteur.
- Les organismes de prévention.

■ **Technologie, fonctionnement et maintenance des grues auxiliaires**

- Les différents mécanismes, leurs caractéristiques et le rôle des principaux composants des grues auxiliaires.
- Les conditions de stabilité de la grue.
- Vérifications et opérations de maintenance.
- Savoir utiliser la plaque de charge.
- Les dispositifs de sécurité.

■ **Les principaux facteurs de risques**

- L'élingage.
- La manutention.
- Le renversement de la charge ou de l'appareil.
- La stabilité en porte à faux.
- Le heurt de personnes.
- Risques de collision avec d'autres engins.
- Présence d'obstacles en hauteur.
- Présence de réseaux électriques.
- ?Conditions météo défavorables : vent fort, gel, températures très basses.

■ **Règles de conduite et de mise en oeuvre des grues auxiliaires**

- Respecter le code de la route.
- Respecter le plan de circulation de l'entreprise ou du chantier.
- Mettre en oeuvre la signalisation du plateau de travail.
- Respecter les consignes de sécurité propres à l'utilisation de la grue auxiliaire et à l'entreprise.

■ **Mise en pratique des connaissances**

- La vérification de prise de poste.
- L'adéquation de la grue à l'opération de manutention envisagée.
- La mise en position de travail : calage des stabilisateurs.
- Utilisation des différents accessoires.
- Les gestes de commandement et de communication.
- Les déplacements et les mouvements de la grue auxiliaire.
- Le positionnement de la grue en fonction du travail et de l'environnement.
- La configuration de la grue auxiliaire en position transport,
- Les opérations de fin de poste.